

## FÉÉCUM

### Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

**Réunion du Conseil d'administration  
10h05-11h20  
Salle B-149, Centre étudiant,  
Université de Moncton (campus de Moncton)**

**Présences :**

Alexandra Savoie – AÉÉDUM – vice-présidente externe  
Sylla Aïssata – AÉÉIUM – vice-présidente interne  
Xavier Lord Giroux – Arts – président  
Karina Langis – Arts – vice-présidente externe  
Annie Godin – Éducation – vice-présidente externe  
Justin Guitard – FÉÉCUM – vice-président académique (président de l'assemblée)  
Joëlle Martin – FÉÉCUM – vice-présidente externe  
Tiffany Raymond – FÉÉCUM – vice-présidente interne  
Pierre Losier – FÉÉCUM – directeur général  
Charles Dubuc – Kiné & Récréo – (aucun poste n'a été indiqué sur la feuille des présences)  
Brunia Doiron – Kiné & Récréo – vice-présidente externe  
Marie-Eve Cloutier – ESANEF – vice-présidente externe  
Myruam Thériault – ESANEF – présidente  
Marie-Andrée Légère – Psychologie – vice-présidente externe  
David LeBlanc – Sciences – trésorier  
Eric Allain – Sciences – président  
Noémie Bernard Dessailly – Sciences sociales – vice-présidente externe  
Emily Briand – SINF – vice-présidente externe  
Éric Levesque – Président d'assemblée  
Melissa Sullivan – Secrétaire d'assemblée

#### 1) Ouverture de la réunion

Le président d'assemblée annonce l'ouverture de la réunion à 10h05 et donne un petit mot de bienvenue.

#### 2) Vérification du quorum et présences

Le président d'assemblée vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

### **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Il y a quatre points à ajouter :

- a) Le point 5 (Vice-président des activités sociales – employé) devient un point à doubles volets
- b) Passeport international
- c) Soirée internationale
- d) Gala para-académique
- e) Shooter party

#### **Résolution: 4102-FECA-120205**

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM, appuyée par le vice-président académique, propose l'adoption de l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **4) Président d'assemblée et secrétaire d'assemblée**

Le président de l'assemblée pour le C.A. est Éric Levesque. Melissa Sullivan est la secrétaire d'assemblée.

### **5) Vice-président des activités sociales – employé**

Le directeur général de la FÉÉCUM dit qu'il y a plusieurs années que la personne remplissant le poste de VP social est demandé d'organiser des activités assez importantes, soit au niveau du coût ou au niveau de la technique. Il a parlé avec l'ancien directeur général, et chacun ont remarqué que la FÉÉCUM place un/une étudiant(e) dans une position où il/elle est demandé(e) de faire beaucoup sans qu'il/elle ait les connaissances ou les aptitudes nécessaires. Cette personne n'a virtuellement aucun guide. La présente méthode utilisée par la FÉÉCUM pour organiser de gros événements n'est pas efficace. Il y a beaucoup d'obstacles. Si la FÉÉCUM veut continuer d'organiser des activités importantes, il faut trouver une méthode plus efficace. Il est proposé de retirer le poste de vice-président social après l'année 2013, donc on aurait une année de transition. Ce changement prendra un référendum, car il s'agit d'une modification à la constitution. Au lieu du poste de vice-président social, il y aurait un employé à plein temps. Cet employé serait une personne avec les compétences nécessaires pour organiser ce genre d'événement, donc on aurait moins de murs à frapper. Il pourrait également vérifier pour des subventions liées à la culture dans les milieux minoritaires. On ne peut pas demander à un vice-président de s'occuper d'une telle tâche. C'est trop exigeant. Or, pour l'instant, on n'a pas vraiment l'esprit ouvert. On associe le vice-président des activités sociales au spectacle de la rentrée et à un autre gros spectacle. Cependant, il y a beaucoup plus de choses qu'on pourrait faire. Par exemple, on pourrait aller chercher des subventions pour voir si une pièce de théâtre externe pourrait faire un spectacle sur le campus. Il libérerait le directeur général de certaines tâches afin que celui-ci puisse se concentrer sur d'autres choses. Il aurait une concertation entre

cet employé et le C.A. L'employé sera le lien entre le C.A. et les personnes à l'extérieur de l'université. Si le C.A. dit qu'il veut avoir un tel groupe, l'employé fera les démarches nécessaires et relierait les informations. Présentement, la FÉÉCUM commence à organiser un spectacle et se fixe un budget plus ou moins dans les airs. Elle finit habituellement avec un budget différent de celui qu'on avait proposé initialement, soit parce que le budget du début n'était pas réaliste, soit parce que la FÉÉCUM s'est empêchée de faire des choses, parce qu'on pense que ça sera plus cher que c'était en fin de compte. Le but de mentionner ceci aujourd'hui est de déterminer s'il y a une résistance importante. S'il y a un accord ou un intérêt, le directeur général amènera une proposition plus concrète à ce sujet.

La vice-présidente externe ajoute qu'un employé étudiant n'est pas la meilleure chose, parce qu'un étudiant n'a simplement pas le temps. Ses priorités sont ses cours. Le rôle du vice-président social avait sa place lorsque l'Osmose prenait l'initiative d'organiser des soirées, mais maintenant, ce sont les conseils étudiants qui prennent cette initiative. Ils vont dans la ville et parlent avec les différents clubs. Le vice-président social s'occupe juste d'organiser le spectacle de la rentrée et un autre gros spectacle. L'employé à temps plein serait là pour organiser ces événements et d'autres événements. Donc, on n'aura plus de petits problèmes. Cet employé assurera une continuité et une stabilité.

La vice-présidente externe de nutrition et sciences familiales propose de supprimer le poste en deux. L'employé pourrait s'occuper d'organiser les gros spectacles et le vice-président social pourrait s'occuper des petites tâches. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM dit que c'est ce qui se passera l'année prochaine. Pour faciliter la transition, on aura un vice-président social et un employé à plein temps. Mais, elle dit que cela coûte plus cher. C'est un dédoublement des ressources. Ce n'est pas une solution à long terme. Elle indique aussi que le poste de vice-président interne sera reconstruit. La personne qui remplit ce poste organise déjà les pep-rallyes. La vice-présidente externe de nutrition et sciences familiales dit que si les tâches sont coupées ou diminuées, le financement peut être diminué aussi. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM réplique en disant que le financement est déjà assez bas. Si on le coupe encore plus, personne ne voudra le poste.

La vice-présidente externe des arts est contente qu'il ait finalement une amélioration des postes de la FÉÉCUM.

Le trésorier des sciences demande si l'employé fournira une aide aux différents conseils aussi. Le directeur général de la FÉÉCUM répond par l'affirmative en disant que l'employé peut effectivement servir de repère et répondre aux questions des conseils. Il peut les aider avec le cheminement de leurs activités. Le trésorier des sciences demande ce qui arrive au reste du mandat du vice-président social. Qui va s'occuper de ses autres tâches? Le directeur général dit qu'il a un petit noyau contenant la description des tâches associé à chaque poste de la FÉÉCUM, mais il a aussi une zone grise, surtout en ce qui concerne le chevauchement des tâches respectives du vice-président des activités sociales et du vice-président interne. Sans le poste du vice-président des activités sociales, le vice-président interne est plus libre dans ses actions au lieu de diviser les tâches pour déterminer qui fait quoi.

La vice-présidente externe en éducation demande quelles seront les conséquences sur le budget d'avoir un employé expérimenté.

Le directeur général de la FÉÉCUM dit qu'on a beaucoup plus de contrôle avec un employé. Aussi, si on va chercher des subventions, nos spectacles seront plus rentables. On peut faire une gymnastique budgétaire. On devra couper un peu à certaines places, mais on ne verra pas une grosse coupure. Le directeur général ajoute que Mélanie, qui travaille beaucoup plus avec la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, fait partie d'un projet avec la France, donc elle coûte très peu à la FÉÉCUM. C'est le gouvernement qui paye la majorité de son salaire. Son poste a déjà été renouvelé pour l'année prochaine.

Si on va à l'avant avec l'employé, le président des arts propose qu'on crée un sous-comité avec tous les vice-présidents sociaux des conseils.

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM pense qu'on doit se poser deux questions importantes. Premièrement, est-ce que c'est légitime d'avoir un employé remplacer un vice-président élu? On ne veut pas nécessairement prendre une décision aujourd'hui. C'est un changement constitutionnel, donc c'est important d'en parler avec les conseils. Deuxièmement, comment pouvons-nous gérer notre argent pour que les étudiants en tirent le plus gros bénéfice possible?

Le directeur général parle de l'aspect socio culturel en disant que c'est une situation problématique qui existe depuis longtemps. Il dit que si on avait une personne forte en loisirs culturels, il y aurait un dédoublement. Mais, dans l'étude qui a été faite l'année passée, deux évaluateurs externes ont dit que cette tâche n'était pas bien remplie. Pour l'instant, la FÉÉCUM n'a pas l'impression que l'université congédiera le poste. En effet, il a plein de bonnes choses écrites dans le rapport. La FÉÉCUM pousse pour qu'il soit rendu public. Si ça fonctionne bien avec les employés, la FÉÉCUM offrira à l'université de prendre le budget et de faire la gestion. La personne qui occupe présentement le poste est assez proche de prendre sa retraite. Le directeur général de la FÉÉCUM demande un signe de oui ou de non afin de déterminer s'il devrait procéder à une recherche comparative entre deux options : 1) engager un employé, ou 2) ouvrir un poste étudiant. Le sondage rapide indique une réponse affirmative.

Le président des arts demande quel pourcentage du budget le 11 000\$ représente. Le directeur général de la FÉÉCUM répond que le budget est de 50 pour cent, et que le 11 000\$ représente présentement 1/3 du budget. Il ajoute que ce n'est pas le pire déficit qu'a connu la FÉÉCUM. Le président des arts partage ses frustrations en disant que c'est frustrant que tout cet argent soit simplement parti avec le vent. Bien qu'elle aurait pu être utilisée pour faire de bonnes activités, elle est simplement partie et on n'a rien en retour. Il ajoute que c'est dommage que le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM ne soit pas présent pour répondre à ces d'inquiétudes. Finalement, il demande quelles sont les autres activités qui seront organisées d'ici la fin de l'année. À ce jour, c'est vraiment juste des activités sportives comme aller à Halifax pour encourager l'équipe féminine des Aigles Bleus. Il y a aussi la coupe FÉÉCUM.

La vice-présidente interne de l'AÉÉIUM pose une question par rapport aux coûts de la cotisation étudiante. Le directeur général de la FÉÉCUM lui indique de ne pas s'inquiéter et que la FÉÉCUM va se serrer la ceinture ailleurs.

La vice-présidente externe de l'ESANEF demande si un plan a été mis à l'avance pour empêcher ce genre d'incident dans le futur. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM dit que le plan est d'abolir le poste étudiant de vice-président aux activités sociales et de le remplacer par un employé. La vice-présidente externe d'ESANEF suggère de ne plus essayer d'apporter des artistes internationaux ou de s'assurer qu'ils ont un VISA. Le directeur général de la FÉÉCUM lui informe qu'il a des agences qui s'occupent de faire ce genre de chose. Dans le futur, si on décide de faire venir quelqu'un de l'international, la FÉÉCUM embaucherait une de ces agences et diminuerait ses propres risques.

Le président des sciences suggère que dans l'avenir, les organisateurs aient des discussions avec les propriétaires de bars, car ils ont de l'expérience avec beaucoup d'artistes. Il estime qu'il serait probablement bénéfique d'aller les consulter pour voir s'ils ont déjà entendu parler d'un groupe.

La vice-présidente externe des arts partage certaines des rumeurs qui circulent parmi la population étudiante. Selon elle, ces rumeurs laissent entendre que les problèmes familiaux pour lesquelles The Nycer ne pouvait pas venir la première fois n'étaient pas vrais. Elle demande une clarification sur ce point et demande pourquoi la FÉÉCUM n'a pas été transparente à ce sujet. Elle ajoute qu'elle a entendu que les étudiants pensent que les problèmes de douanes de The Nycer étaient reliés au trafic de drogue. Le directeur général dit que The Nycer a refusé de venir la première fois, parce que la sœur d'un des membres avait des problèmes de santé. Il avoue que personne n'a été à l'hôpital en France pour voir si leur histoire était vraie, mais que la FÉÉCUM s'est quand même fiée à leur réponse. Il ajoute qu'il ne pense pas qu'il a eu un problème de transparence, car la FÉÉCUM a effectivement envoyé un courriel à cet effet expliquant la situation.

Le président d'assemblée suggère que ces genres de question soient gardés pour le prochain C.A. afin de donner la chance au vice-président des activités sociales d'y répondre, mais la discussion se poursuit quand même.

La vice-présidente externe avoue qu'elle est déçue que les gens aient entendu que la FÉÉCUM était malhonnête. La FÉÉCUM est transparente. Elle partage l'information à sa disponibilité comme un steak cru. Elle a fourni la vraie histoire en disant que The Nycer est arrivé aux douanes et qu'ils ont menti. Elle demande aux membres du C.A. de partager la vraie histoire avec les étudiants s'ils entendent des rumeurs qui manquent de vérité. Le directeur général de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. de recommander que les étudiants passent par la FÉÉCUM s'ils entendent des rumeurs circuler, parce que la FÉÉCUM répondra leurs questions. Il ajoute qu'il croit que plusieurs étudiants ont peur d'approcher les membres de la FÉÉCUM pour discuter avec eux de ce qui se passe. C'est la responsabilité des membres de chaque conseil de faire valoir qu'ils ont le droit de questionner ce que fait la FÉÉCUM. Les rumeurs commencent à circuler lorsque les étudiants ne prennent pas le temps de questionner et de vérifier l'information.

Le président des arts demande ce qui s'est passé avec le marketing. Le président des sciences propose que ce point soit rapporté au prochain C.A. lorsque le vice-président des activités sociales est présent.

## 6) Osmose – service alimentaire

Le directeur général de la FÉÉCUM dit qu'il a eu une réunion très intéressante au sujet des services alimentaires. L'administration a rédigé un document pour ouvrir une discussion, parce qu'elle ne voulait pas commencer la discussion de zéro. Le directeur général de la FÉÉCUM insiste sur le fait que l'administration est très flexible sur ce point et que ce qui se trouve dans le document n'est pas coulé en béton. L'administration est prête à investir entre 2-3 millions pour amener un service alimentaire au centre étudiant. Mais, elle a été très claire sur le fait qu'elle n'ira pas de l'avant sans l'appui de la FÉÉCUM. Le directeur général de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. s'ils veulent que la FÉÉCUM discute avec l'administration à ce sujet ou s'ils préfèrent garder cela comme ça l'est présentement. Si les membres choisissent d'aller à l'avant avec les discussions, il leur demande ce qu'ils trouvent important concernant les services alimentaires, ce qu'ils ne veulent pas perdre et ce qu'ils désirent voir dans le futur. Le directeur général de la FÉÉCUM précise que la discussion portera vraiment sur ce que les étudiants veulent voir et non sur ce qui a été proposé dans le document.

Le vice-président académique dit qu'il voit l'initiative d'entreprendre des discussions comme quelque chose de positif. Il ajoute que l'idée d'avoir un service alimentaire peut faire peur à certaines personnes, parce qu'elles craignent perdre ce qui a déjà été acquis. Mais le vice-président académique pense que le système ne va que simplement s'améliorer et que la FÉÉCUM serait folle de passer à côté d'une opportunité d'entamer des discussions.

La vice-présidente externe de SINF demande s'il est possible que l'Osmose soit simplement agrandie au lieu de déménager au centre étudiant.

Le directeur général de la FÉÉCUM explique qu'il aura une seule compagnie sur tout le campus. Il s'agira d'un service institutionnel qui signifie une entente beaucoup plus renfermée. Mais, l'administration veut que ce soit un service institutionnel sous contracté où l'université demeure à la base. Le directeur général de la FÉÉCUM est reconnaissant du fait qu'il existe des problèmes avec le service alimentaire, et que l'administration est aussi au courant de ceux-ci. L'administration veut que le service alimentaire soit géré par un comité qui analyse le menu et les prix. Donc, la compagnie qui accepte le contrat sera beaucoup mieux surveillée que ceux qui profitent du marché libre présentement en place.

La vice-présidente externe de nutrition demande si c'est quelque chose qui sera annoncé ou fait secrètement. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que le contrat sera ouvert au public. L'université fera un appel d'offres et n'importe qui peut remettre une soumission. Il n'aura donc aucun problème de notification.

La vice-présidente externe de nutrition se questionne par rapport au comité qui sera responsable de gérer le menu et les prix. Elle se demande si la compagnie sera vraiment ouverte à baisser ses prix ou améliorer son menu si le comité fait une suggestion à cet effet. Le directeur général de la FÉÉCUM lui assure que ce genre de comité fonctionne dans les autres universités. Il ajoute que la mise en place d'un comité serait une des conditions indiquées dans le contrat. Si la compagnie

n'est pas prête à respecter les décisions du comité, elle ne devrait pas accepter de prendre le contrat.

La vice-présidente externe de nutrition demande si l'université enlèvera toutes les petites cafétérias dans les facultés. Le directeur général de la FÉÉCUM avoue que l'université va vouloir diminuer la quantité des petites cantines sur le campus s'il y a un service alimentaire au centre étudiant, parce que les petites cantines individuelles sont coûteuses..

Le président des sciences demande quel genre de compagnie accepterait le contrat. Le directeur général dit que Sodexo et Airmark sont les deux plus grandes compagnies au Canada quant aux contrats universitaires. Personnellement, il préfère avoir une compagnie locale, mais ce n'est pas lui qui choisit qui remettra une soumission.

La vice-présidente externe des sciences sociales demande s'il serait possible d'avoir un autre café pour remplacer l'Osmose. Le directeur général de la FÉÉCUM dit que l'université ne veut pas avoir un autre café. Il ajoute que la majorité des employés qui seront embauchés pour travailler dans le service alimentaire seront des étudiants et non des gens de l'extérieur. Il souligne de nouveau que les étudiants auront une certaine liberté au niveau du menu.

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM dit que le service ne serait plus appelé « Café Osmose ». L'université veut un marché des aliments, mais que toutes les possibilités demeurent ouvertes pour l'instant. La première question à se poser est par rapport à l'emplacement du service. Est-ce qu'on veut ça au centre étudiant?

La vice-présidente externe de nutrition demande quand les discussions auront lieu. Le directeur général de la FÉÉCUM répond que la FÉÉCUM prévoit une consultation publique cette semaine, plus précisément jeudi à 11h30. L'université veut simplement voir si on va de l'avant avec les discussions assez tôt. De toute façon le service alimentaire ne sera pas disponible l'année prochaine.

Le président des sciences suggère que la FÉÉCUM devrait parler de la possibilité de gérer le service nous-même. Le directeur général de la FÉÉCUM lui répond que la FÉÉCUM n'a pas la capacité d'entreprendre une telle gestion. Gérer un café est possible, mais gérer un service alimentaire est pratiquement impossible.

La vice-présidente externe demande ce qui va arriver avec l'Osmose et le Tonneau? Le directeur général dit que ce sera probablement détruit. Il ajoute toutefois que la FÉÉCUM a montré que les petites soirées intimes fonctionnent bien et que les étudiants tiennent à cœur le fait d'avoir une place pour tenir de telles soirées. Une des grandes inquiétudes de la FÉÉCUM est par rapport à ces soirées. La FÉÉCUM ne veut pas avoir à négocier avec la compagnie qui prend le contrat pour tenir des soirées.

## **Résolution : 4103-FECA-120205**

Le président des sciences, appuyé par le vice-président académique de la FÉÉCUM, propose que la FÉÉCUM aille de l'avant avec les discussions.

*Adopté à l'unanimité.*

### **7) Nouveau recteur**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM parle de la consultation publique et des deux candidats au poste de recteur / rectrice. La FÉÉCUM rédigera une proposition et l'enverra au conseil des gouverneurs, mais les étudiants ont aussi le droit de faire parvenir leurs recommandations par rapport aux consultations qui ont eu lieu. La FÉÉCUM aimerait savoir leur avis par rapport au poste. Même ceux qui ne partagent pas l'avis général ont le droit de faire une recommandation. La FÉÉCUM a un mois pour entendre les étudiants.

Le directeur général de la FÉÉCUM ajoute que la participation étudiante à la consultation était impressionnante et qu'il est fier que tant d'étudiants se soient présentés.

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM aimerait savoir quand la FÉÉCUM prendra position. Le vice-président académique dit que la position a déjà été prise, mais que la date limite pour envoyer une proposition est à la fin de février.

### **8) Sensibilisation étudiante**

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. de vérifier leurs courriels. Les recommandations de la FÉÉCUM ont été entendues à la séance provinciale et il va avoir une augmentation des frais de scolarités. La tâche des vice-présidents et vice-présidentes externes est d'aider avec l'organisation d'une semaine de sensibilisation qui pourrait même être transformée en un mois si nécessaire. Ils vont se rencontrer quelques fois durant le mois de février. La FÉÉCUM sera uniquement celles ont été ses victoires et ses faillites à l'égard des frais de scolarités au moment du dévoilement du budget.

### **9) Recherche**

Le président des sciences parle d'un reportage sur l'Hôpital Vernier et explique qu'il a des frustrations à cet égard, parce que plusieurs professeurs ont travaillé sur la rédaction d'une subvention pendant des mois de temps. La subvention avait comme objectif la rénovation complète du bâtiment et l'installation d'un centre de recherche. Une telle initiative est parfaite pour attirer les étudiants qui désirent faire leur maîtrise ou leur doctorat. Tout ce qui manquait était la signature du recteur. À la dernière minute, il a refusé de signer. Le président des sciences aimerait savoir s'il a quelque chose que la FÉÉCUM peut faire à ce sujet.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM demande des précisions. Il aimerait savoir si le processus de sélection est fermé. Il suggère d'avertir le public que le recteur a refusé de signer et



de lui demander une explication publique. La FÉÉCUM pourrait lui montrer qu'elle est en désaccord avec son refus et lui poser une série de questions.

Le directeur général de la FÉÉCUM explique que les grosses demandes de subvention, comme le fonds d'innovation du Canada, fonctionnent en deux étapes. La première demande est un genre de demi-demande. C'est plus ou moins une façon de signaler l'intention de demander une subvention. S'il y a trop de soumissions à cette étape ou si les chercheurs réalisent qu'ils n'ont pas l'appui nécessaire pour procéder, ils se font couper ou ils se retirent. Donc, il y a généralement une première coupure, même avant que la demande comme telle soit faite. Bref, la signature de la première « demande » est censée être équivalent à du « rubber stamping ». La frustration principale des chercheurs est que le recteur aurait dû signer.

### **10) Porte-parole des finissants**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM parle du comité de sélection pour la porte-parole des finissants. Sur ce comité, il aura deux membres du C.A., deux étudiants qui ne sont PAS membres du C.A. et le président de sélection qui est habituellement le vice-président académique de la FÉÉCUM.

#### **Résolution : 4104-FECA-120205**

Étant donné qu'il est un des candidats pour la porte-parole des finissants, le vice-président académique de la FÉÉCUM, appuyé par la vice-présidente externe de kiné et récréo, propose Ghislain Leblanc, le président de la FÉÉCUM, comme président de sélection du comité.

*Abstention du vice-président académique de la FÉÉCUM.*

*Adoptée à la majorité.*

#### **Résolution : 4105-FECA-120205**

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM, appuyée de la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose la vice-présidente externe de psychologie, Marie-Andrée Légère, et la vice-présidente interne de l'AÉÉIUM, Sylla Aïssata comme les deux membres du C.A. qui feront partie du comité de sélection

*Abstention du vice-président académique de la FÉÉCUM.*

*Adopté à la majorité.*

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM demande s'il est nécessaire de faire de la publicité. Le vice-président académique de la FÉÉCUM répond par la négative en disant que les candidatures sont déjà toutes reçues.

## **11) Autres**

### **a) Passeport international**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM fait circuler un petit passeport parmi les membres du C.A. Elle explique que lorsque les étudiants vont aux activités internationales, ils reçoivent une petite étampe. Une fois que leur passeport est rempli, ils reçoivent un certificat en inter-culturalisme. Elle demande aux membres du C.A. d'en parler aux membres de leur conseil respectif et aussi aux étudiants dans leur faculté.

La vice-présidente externe d'ESANEF demande si les étudiants se font accréditer rétroactivement pour les activités auxquelles ils ont déjà participé. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit qu'elle s'informerait à ce sujet. La vice-présidente interne d'AÉÉIUM répond que l'accréditement peut être accordé de façon rétroactive, mais les étudiants seront uniquement accrédités une fois pour le genre d'activité.

### **b) Soirée internationale**

La soirée internationale, qui est ouverte au pluriculturalisme, aura lieu le samedi 11 février à 16h00. Les étudiants pourront visiter les kiosques de différents pays et de la vie acadienne. Les billets sont présentement en vente.

### **c) Gala para académique**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM annonce que le gala para académique se tiendra du 1<sup>er</sup> au 14 mars. La liste des catégories sera révisée afin de déterminer si d'autres catégories y seront ajoutées. Des membres du C.A. seront ajoutés sur le comité de sélection. La sélection sera faite un peu plus ouvertement afin de permettre la transparence. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM aimerait savoir si les membres du C.A. sont intéressés ou non afin qu'elle puisse commencer à travailler sur un plan.

La vice-présidente externe explique que le comité reçoit toutes les nominations, ensuite le comité les réduit. Les trois personnes qui sont sélectionnées sont choisies par le comité. Dans le passé, la FÉÉCUM a été accusée de mener un concours de popularité, mais ce n'est pas le cas. C'est pour cette raison que l'idée de transparence a été proposée.

### **d) Shooter party**

La FÉÉCUM organise un shooter party pour le 22 mars. Elle aimerait créer un partenariat avec les conseils étudiants. Les billets seront vendus à 5\$ chacun. De ce 5\$, 2\$ ira aux comités.

## **12) Prochain CA**

Le prochain C.A. aura lieu le 19 février 2012 à 10h00

### **13) Clôture de la réunion**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM propose la clôture de la réunion. Le président de l'assemblée lève la réunion à 11h20, suite à l'épuisement de l'ordre du jour.

Éric Levesque  
Président d'assemblée

Melissa Sullivan  
Secrétaire d'assemblée